

2019

Jan. | Fév.

SUR LE

PONT

63

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE
Pont
Claix

ACTUALITÉS > L'AVENIR DE L'EX-COLLÈGE DES ÎLES DE MARS | VERS UN TRANSPORT DES MARCHANDISES PLUS PROPRE | CHANTONS SOUS LA PAIX | COUP DE JEUNE AUX OLYMPIADES

SERVICES PUBLICS

LA VILLE AU RENDEZ-VOUS ... ET L'ÉTAT ?

Lire page 2

DOSSIER

BUDGET 2019 : SOLIDARITÉ ET AMBITION MÊLÉES



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Résister et se battre pour gagner les marges de manœuvre budgétaires au service de toutes et de tous

Depuis près de 10 ans, les communes ont été fortement contraintes financièrement au point que pour notre commune nous avons perdu de façon cumulée plus de 5 millions d'euros en 5 ans. Le budget de la Ville de Pont de Claix met notamment l'accent plus fortement encore cette année sur les politiques de solidarité en général, soit au travers du budget général soit au travers du budget du CCAS :

- augmentation de la subvention du CCAS de 6 % (aides facultatives notamment),
- maintien des subventions aux associations,
- maintien des tarifications solidaires,
- maintien des tarifs à l'Ehpad,
- création d'une épicerie solidaire,
- accueil des tout-petits,
- politiques éducatives...

Nous pourrions faire plus encore si nous retrouvions tout ou partie de nos moyens d'il y a 5 ans pour lutter contre les fractures sociales grandissantes. C'est pour cela que nous demandons à l'État, au travers de son gouvernement en premier lieu, aux autres collectivités (département de l'Isère, région Auvergne Rhône-Alpes) en second lieu, de prendre toute leur part dans la prise de conscience de la crise sociale actuelle et de la mobilisation des énergies et des moyens financiers nécessaires pour la résoudre, mais également dans la construction d'une France plus juste en matière de fiscalité, plus équitable et plus solidaire envers celles et ceux qui sont dans le besoin.

Nous avons pris l'engagement que toute amélioration de nos moyens financiers obtenue cette année auprès de l'État et ses agences et des autres collectivités sera injectée dans les politiques publiques de solidarités, éducatives et de protection des populations de Pont de Claix.

Le président de la République a demandé aux maires de s'engager dans la transition énergétique et dans la cohésion sociale. Nous le faisons déjà, mais amplifier cela ne peut aujourd'hui que passer par des moyens supplémentaires de la part de l'État. Comptez sur nous pour porter cette exigence !

Très belle année 2019 à vous et vos proches !

SUR LE PONT #63

journal d'information municipale

Directeur de publication

Christophe Ferrari

Rédaction, réalisation

Service communication

F. Albe, S. Bellenger, O. Latour, F. Maurice-Laforge,

A. Lascurettes

Crédits photos

Service communication, Lucas Frangella et

Vianney Thibzau (Grenoble-Alpes Métropole),

Abacaris Films, SMTC

Impression 5800 exemplaires

Technic-Color 04 76 33 28 68

N° ISSN 1245-1371



DÉFENDRE LE RÔLE ESSENTIEL DES COMMUNES

Depuis 2017, le maire et président de Grenoble-Alpes Métropole, Christophe Ferrari, est membre du bureau exécutif de l'Association des maires de France (AMF). En novembre dernier, il a participé aux travaux du 101^e congrès de l'organisation qui rassemble des élus de tout le pays et de toutes sensibilités politiques. Il faisait partie des dirigeants de l'AMF invités le 21 novembre à l'Élysée par le président de la République. En désaccord avec la politique de l'État envers les collectivités territoriales, la délégation a rappelé que « les collectivités locales ne portent pas la responsabilité des déficits de l'État et qu'elles financent 70 % des investissements publics du pays ». L'association continue de dénoncer notamment la baisse considérable des dotations nationales (depuis 2014, la seule ville de Pont de Claix enregistre une perte cumulée de 5 millions d'euros). 2000 maires étaient invités suite à cette réunion à une garden party à laquelle Christophe Ferrari, comme d'autres membres de l'AMF, a choisi de ne pas assister.

Afin de sensibiliser le grand public sur le rôle de la commune et de ses élus, l'AMF a lancé une campagne de communication d'une ampleur inédite pour interpellier les citoyens sur les risques liés à la réduction des moyens d'action des communes et aux conséquences néfastes pour les services publics du quotidien. S'appuyant sur 18 visuels différents, le message rappelle, chiffres à l'appui, ce que réalisent les communes : « Servir 8 millions de repas par jour à toutes les générations », « Contribuer à la tranquillité de tous avec 23 390 agents », « Gérer 331 514 équipements sportifs »...

En savoir plus > www.amf.asso.fr

3/11

ACTUALITÉS

Un large tour d'horizon de l'action publique

12/15

DOSSIER

Les ambitions de budget 2019

16/17

ZOOM SUR

La cuisine centrale vise les étoiles

18/19

VILLE VIE ASSO'

Des nouvelles des associations pontoises

20/21

AGENDA

Les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...

Incendies volontaires, des actes intolérables !

La commune et plusieurs de ses habitants ont été victimes d'incendies volontaires au mois de novembre. Les locaux de la police municipale, des voitures, des poubelles et des haies ont été incendiés. Entretien avec Sam Toscano, premier adjoint au maire en charge de la sécurité publique. Il revient sur ces événements et leurs suites.

Quelle est votre réaction face à ces incendies ?

« Je tiens avant tout à rappeler que cette situation est exceptionnelle à Pont de Claix : à titre d'exemple, 8 véhicules avaient été incendiés sur toute l'année 2017. Voir brûler les biens des habitants est révoltant, d'autant plus dans des quartiers où la population est peu favorisée. Voir partir en fumée les équipements et les locaux des policiers municipaux est évidemment profondément choquant, mais surtout intolérable ! »



Sam Toscano,
1^{er} adjoint,
en charge de la
sécurité publique.

Que peut faire la commune dans ce genre de situation ?

« Dès le lendemain de l'incendie des locaux de la police municipale, le maire Christophe Ferrari a demandé et obtenu des renforts de gendarmerie sur le territoire communal. Cette mesure a très vite montré son efficacité puisqu'elle a permis l'arrestation de deux personnes responsables des incendies à Grand Galet. Le maire et moi sommes par ailleurs en lien

constant avec la gendarmerie qui nous tient informés de l'avancée des procédures ».

Justement, où en sont les enquêtes ?*

« Je crois qu'il est important de considérer chacune de ces affaires de manière indépendante. Même si elles sont survenues à peu de temps d'intervalle, elles ne sont pas forcément reliées.

Dans le quartier Grand Galet, deux personnes ont été interpellées par les gendarmes en flagrant délit dans la nuit du 16 au 17 novembre. Elles ont été jugées et condamnées à des peines de prison avec sursis. Pour les affaires d'Halloween et de la police municipale, les enquêtes sont encore en cours, je ne ferai donc pas de commentaire. J'en profite cependant pour souligner le travail exceptionnel fait par les gendarmes et leur témoigner notre confiance. Nos agents de police municipale sont également à pied d'œuvre pour assurer la tranquillité publique, et je tiens à saluer leur professionnalisme et leur résilience. Suite à l'incendie de

leurs matériels et de leurs locaux, ils se sont remis au travail avec énergie dès que nous avons pu leur fournir de nouveaux équipements. Le maire l'a dit et répété au lendemain des incendies d'Halloween : il n'y a pas et il n'y aura pas de zone de non-droit à Pont de Claix ».

* Situation connue au 24/12/2018

RAPPEL DES FAITS

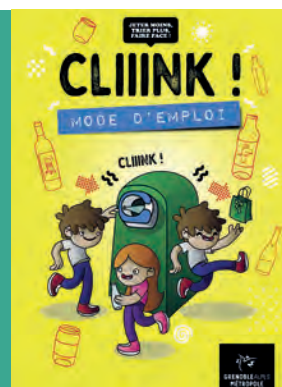
- **Nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre**
11 véhicules, 24 poubelles et des haies sont incendiés dans les quartiers des Îles de Mars-Olympiades et Grand Galet.
- **Nuit du 5 au 6 novembre**
Les locaux de la police municipale situés avenue des Îles de Mars sont détruits par un incendie volontaire.
- **Nuit du 17 au 18 novembre**
Des poubelles, des haies et trois véhicules sont brûlés dans le quartier Grand Galet, le feu se propageant même à un garage. Deux personnes sont interpellées par les gendarmes le soir-même. Jugées le 19 décembre, elles sont reconnues coupables et sont condamnées à 10 et 12 mois de prison avec sursis.

À VOS MARQUES, PRÊTS ? CLIINKEZ !

Grenoble-Alpes Métropole s'est engagée dans une démarche ambitieuse de réduction des déchets. L'objectif est de diminuer de moitié le poids des ordures ménagères et de recycler deux tiers des déchets collectés. Dans ce cadre, elle lance un dispositif expérimental testé sur sept communes, dont Pont de Claix, baptisé

« Cliink ». Le but est d'améliorer la collecte du verre en encourageant le citoyen par une gratification. Grâce à un système de boîtiers intelligents installé sur les containers à verre, il sera désormais possible de cumuler des points à chaque tri conforme. Ces points se transformeront par la suite en bons de réduction, cadeaux ou

donations à des associations. Pour faire simple, plus vous recyclez le verre, plus vous cumulez d'avantages. POUR « CLIINKER » : il suffit de télécharger l'application sur son smartphone ou de commander un badge sur www.lametro.fr puis de s'enregistrer sur www.cliink.com. À chaque bon tri, vous cliinkerez !



09/11

TEMPS FORT



Les tables du centre social Jean Moulin croulaient sous les puzzles, poupées, livres, déguisements, bateaux pirates et autres jeux de société lors de la bourse aux jouets organisée par l'association UNRPA Ensemble solidaire. L'occasion était belle de renouveler le stock de jeux pour la maison et de faire plaisir aux petits ! Les 650 jouets déposés la veille par des habitants étaient en parfait état, vérifiés par les bénévoles et les équipes du centre social venus aider les membres de l'association. Une vingtaine de personnes ont ainsi œuvré au succès de cette bourse.



AMÉNAGEMENT

Un lieu à inventer ensemble

Le 3 décembre dernier, une réunion de concertation a eu lieu afin que les élus et les habitants imaginent ensemble le devenir du site de l'ex-collège des Îles de Mars, aujourd'hui propriété de la Ville. Les échanges vont se poursuivre jusqu'à l'été 2019 pour dynamiser, au cœur d'un secteur important, 5000 m² de bâtiments inutilisés.

En matière d'aménagement urbain, le temps est un allié sûr. Il rend possible la mise en place d'une concertation suivie. À Pont de Claix, pour chaque projet, les habitants sont invités à participer à des Ateliers publics urbains, leur permettant d'appréhender le projet et de donner leur avis. Cela sera encore le cas pour le devenir de l'ex-collège des Îles de Mars avec, d'ici l'été, la tenue de plusieurs temps d'échanges ouverts à tous.

Une base de départ concrète

Lors de la réunion de lancement de la concertation en décembre, le maire, Christophe Ferrari, et l'adjoint à la démocratie locale, Maxime Ninfosi, ont soumis à l'assemblée les premières pistes de réflexion de la

municipalité : l'ouverture d'une cité administrative pour certains services municipaux, l'accueil de commerces et d'activités tertiaires (centre médical, organismes de formation...), l'installation de logements adaptés aux personnes âgées et la création d'une ferme urbaine capable de produire pour la restauration scolaire notamment. Sur ce point, la Ville est en contact avec Greenloop, entreprise dont l'ambition est d'élever des poissons et de produire des légumes selon le principe de l'aquaponie. En cours d'étude, le projet pourrait voir le jour en 2020. Toutes les idées basées sur l'aménagement des bâtiments existants ont été bien reçues. Elles marquent l'ambition de créer des activités et des services essentiels



4 ateliers sont prévus. Prochain rendez-vous le 13 février à 18h à La Maison de l'habitant sur le thème de l'offre commerciale et des activités tertiaires.

aux habitants. Et Maxime Ninfosi de préciser : « Il est pour nous important que le projet final s'intègre dans son environnement proche et qu'il tienne compte du tissu commercial, des équipements publics et des cheminements existants ».

CONTACT >

MAISON DE L'HABITANT : 04 76 29 86 29



Vers un transport propre des marchandises

Depuis 2017, Grenoble-Alpes Métropole expérimente au centre-ville de Grenoble une Zone à faibles émissions (ZFE) pour une circulation restreinte des véhicules transportant des marchandises. L'initiative, efficace pour améliorer la qualité de l'air, va être élargie au printemps 2019 sur le territoire de Pont de Claix et de 10 autres communes*.

Chaque année, la pollution atmosphérique provoquerait plus d'une centaine de décès prématurés dans le bassin grenoblois (5 % des décès annuels mondiaux, selon l'Organisation mondiale de la santé). Les médecins le soulignent, une telle dégradation est également responsable d'allergies et de maladies respiratoires. Parmi les sources principales de cette pollution, on compte les transports routiers, secteur dans lequel les véhicules de marchandises représentent entre un tiers et la moitié des émissions de particules qui détériorent la qualité de l'air. Pour remédier à cela, la Métropole a choisi d'interdire progressivement son territoire aux véhicules utilitaires et aux poids lourds les plus polluants. Cette mesure s'accompagne d'un dispositif de soutien aux entreprises du



territoire de moins de 250 salariés. Il se traduit par des aides financières pour l'achat ou la location longue durée d'un véhicule utilitaire ou d'un poids lourd inférieur à 7 tonnes fonctionnant à l'électricité, au gaz ou à l'hydrogène. Selon les modèles, ces aides, cumulables avec celles de l'État, varient de 1 500 à 13 000 euros. En accompagnement du déploiement des ZFE, la Métropole prévoit

Christophe Ferrari était à Paris le porte-parole des métropoles engagées dans la démarche de réduction de la pollution de l'air.

la création de centres de distribution urbaine et la multiplication des aires de recharge des véhicules électriques. Le 8 octobre, le maire et président de Grenoble-Alpes Métropole, Christophe Ferrari, participait à Paris à une rencontre nationale sur le déploiement des zones à faibles émissions organisée par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Il s'est félicité des engagements de l'État qui prévoit notamment la coopération de ses services pour constater et traiter les infractions de manière automatique. En 2020, le dispositif s'étendra sur les 49 communes qui composent le territoire de la Métropole.

* Bresson, Échirolles, Eybens, Gières (Domaine universitaire), Grenoble, La Tronche, Poisat, Pont de Claix, Saint Égrève, Saint Martin d'Hères, Saint Martin le Vinoux.



14/11

TEMPS FORT

Chaque année, la Ville offre un dictionnaire à tous les élèves des classes de CM1 afin de les aider à utiliser un outil pédagogique essentiel pour réussir l'entrée au collège. Pour cela, le maire Christophe Ferrari et l'adjointe à l'éducation populaire, Corinne Grillet, ont reçu les enfants et leurs enseignants dans les locaux de la bibliothèque municipale Aragon. Une belle matinée d'échanges au cours de laquelle les élèves se sont montrés curieux et heureux de pouvoir poser des questions aux élus de leur commune, de manière très libre et pertinente.



INFOGRAPHIE

Le projet glisse porté par la Ville a pour objectif l'apprentissage des activités de glisse et la découverte des structures sportives locales auprès du public scolaire. Ce dispositif trouve ses origines il y a plus de trente ans, avec la pratique du ski de fond. Aujourd'hui, il concerne les élèves de CM1 et CM2 des 4 écoles de Pont de Claix. Lors de deux cycles de 3 jours à la station d'Autrans, les élèves alternent apprentissage technique et randonnée sur piste.

Le patin à glace, à la patinoire métropolitaine Pôle-Sud, est venu compléter ce dispositif depuis 2012. À destination des CE2 et des grandes sections de maternelle, cette pratique est une opportunité d'appréhender la glisse de manière ludique.

Ce projet permet aux élèves pontois d'avoir plus facilement accès aux sports de glisse, bien souvent onéreux.

PROJET GLISSE : TOUS EN PISTE !

EFFECTIFS SUR L'ANNÉE
2017/2018

7 CLASSES DE CE2
40 ÉLÈVES DE GRANDE SECTION
DE MATERNELLE
SOIT 190 ÉLÈVES



14 CLASSES
DE CM1/CM2
SOIT 259 ÉLÈVES

01/12

TEMPS FORT



En décembre avait lieu le traditionnel désherbage de la bibliothèque municipale Aragon.

Pas de méprise, les agents des espaces verts n'ont pas pris d'assaut le rayon jeunesse à grand coups de binettes et de râteaux ! Les équipes de la bibliothèque ont simplement procédé à un tri dans les documents à disposition pour en sortir les plus anciens et les proposer à la vente au prix symbolique de 1€.

Près de 700 documents, sur le millier mis à disposition, ont été vendus, dont majoritairement des bandes dessinées, des documentaires et des CD.



Coup de jeune aux Olympiades

Les chantiers éducatifs locaux sont bien souvent une toute première étape dans l'accompagnement du parcours professionnel des jeunes. Fin novembre, on fêtait la fin de l'un de ces chantiers aux Olympiades.

Une vingtaine de jeunes ont participé à la rénovation des halls et des montées d'escaliers dans les deux immeubles des Olympiades. Les travaux ont été conduits sous la forme d'un chantier éducatif local en plusieurs phases réparties sur 4 ans. Les locataires de l'Opac38, le bailleur à l'origine de ces rénovations, ont ainsi vu des équipes de jeunes à l'œuvre sur des chantiers de plusieurs semaines et profitent désormais du coup de frais donné aux espaces communs. Les jeunes, venus de Pont de Claix et d'autres communes de la métropole, étaient encadrés par des éducateurs de l'Apase et de Synergie chantiers éducatifs.

Plusieurs chantiers éducatifs sont ainsi mis en place chaque année sur la commune, issus de différents



commanditaires et gérés en partenariat avec les acteurs en lien avec la jeunesse : l'Apase, Synergie chantiers éducatifs, le service jeunesse de la Ville et la Mission locale sud Isère. Ces derniers œuvrent de concert pour repérer et accompagner les jeunes, échanger sur des situations et trouver des solutions, dont les

Le goûter festif de l'inauguration des espaces collectifs des Olympiades était préparé dans le cadre d'un chantier éducatif d'équipe et animé par les capoeiristes de Son do gunga.

chantiers font partie, pour les faire avancer dans leur parcours professionnel. Il ne s'agit pas de développer des compétences techniques, mais davantage de proposer un temps de travail encadré, formalisé par un contrat et rémunéré, qui constitue bien souvent un premier contact avec le monde du travail, pour des jeunes âgés de 16 à 21 ans. Le temps du chantier, il faut se comporter en professionnel, respecter des horaires et s'intégrer à une équipe. La mise en situation de travail est finalement plus importante que la tâche elle-même. Les chantiers éducatifs permettent de se remettre en action, de reprendre confiance et d'enclencher une dynamique qui facilite l'accès à la formation ou à l'emploi.

Dépôt sauvage

Parce que le dépôt sauvage devant les déchèteries devient une pratique courante, Grenoble Alpes-Métropole a équipé ses sites de vidéosurveillance. Pour rappel, pour tous types de déchets déposés sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de 68 € si elle est réglée sous 45 jours et de 180 € au-delà de ce délai. Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.
> www.lametro.fr

Permanences du maire

Vous souhaitez rencontrer Christophe Ferrari pour échanger avec lui sur un projet, une préoccupation...? Une permanence du maire est prévue le lundi 11 février 2019 de 17h à 20h.
> Permanence réservée aux Pontois. Prise de rendez-vous obligatoire auprès du cabinet du maire au 04 76 29 80 80 ou 04 76 29 86 86

Listes électorales

Pour voter aux élections européennes du 26 mai prochain, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 mars à l'état civil (place de la scierie) et jusqu'au 31 mars sur le site www.service-public.fr
> Renseignements : 04 76 29 80 02

En un clic

Grenoble-Alpes Métropole lance une nouvelle plateforme de démarches en ligne : plus simple et plus rapide, elle rassemble tous les services dématérialisés. Signaler un problème de voirie, demander une autorisation de stationnement pour un déménagement ou encore signaler un dysfonctionnement concernant la collecte des déchets : en un clic, à midi ou à minuit, c'est maintenant possible ! Ce service s'étoffera au fil des mois afin d'améliorer la relation avec les citoyens.
> demarches.lametro.fr

11 & 13 / 12

TEMPS FORT



À l'approche des fêtes, les Pontois de plus de 70 ans sont venus récupérer leur colis de Noël au centre social Jean Moulin. Cette distribution a été l'occasion pour les habitants de prendre un petit déjeuner aux côtés du maire Christophe Ferrari, de Simone Torres adjointe en charge des solidarités, des conseillères municipales Nathalie Roy et Louisa Laib, de l'adjoint Ali Yahiaoui, de nombreux bénévoles et bien sûr du Père Noël. L'action s'est déroulée sur deux jours dans différents équipements de la Ville. 1 200 colis ont ainsi été distribués aux aînés.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaud dedans !



www.lametro.fr

Depuis le 1^{er} juillet 2018, les copropriétés situées à proximité du réseau de chaleur métropolitain doivent obligatoirement y être raccordées.

Le réseau de chaleur de la Métropole est composé de 6 unités de production, dont la plate-forme chimique de Pont de Claix. La chaleur peut être utilisée pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage. Les 6 unités alimentent à ce jour 46 000 logements et bâtiments dans l'agglomération, ainsi que le campus universitaire et l'hôpital Michallon. Grenoble-Alpes Métropole souhaite étendre le périmètre du chauffage urbain : écologique (66 % d'énergies renouvelables en 2018), il est également plus économique que les énergies fossiles (gaz ou fioul), dont les prix tendent à augmenter. Depuis cet été, il y a obligation de raccordement au réseau de chaleur pour 7 communes, dont Pont de Claix. Sont concernés les bâtiments neufs ou qui font



l'objet d'une extension, surélévation ou rénovation énergétique, ou qui remplacent leur installation de chauffage collectif. L'interlocuteur est la Compagnie de chauffage, qui établira un devis. Des dérogations sont possibles.

> COMPAGNIE DE CHAUFFAGE :
04 76 33 56 36 DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 12H ET DE 14H À 18H OU
PROJET.RACCORDEMENT@CCIAG.FR

Le réseau de chaleur métropolitain est le 2^e plus important de France.

OPÉRATION SAPINOÙ

Grenoble-Alpes Métropole remet en place l'opération Sapinoù ! À Pont de Claix, la collecte de sapins se fait dans trois points identifiés :

- Place des Alpes (place du marché)
- Rue Barnave
- Rue Firmin Robert (tennis couverts)

Une fois les sapins récupérés, la Métropole se charge de les acheminer sur un point de stockage de la Ville où ils seront broyés par le service des espaces verts pontois. Le broyat servira par la suite à délimiter des allées dans les jardins familiaux et partagés ou encore à pailler certains massifs de fleurs. Vous pouvez déposer vos sapins jusqu'au 18 janvier 2019.

Renseignements et carte interactive >
www.lametro.fr

136 petits Pontois pour un centenaire

11 novembre 1918. Il y a un siècle, on signait l'accord qui mettait fin à la première guerre mondiale.

Quatre années de conflit, qualifiées de « boucherie » par beaucoup, celle qu'on voulut « La der des ders ».

Cent ans après, Pont de Claix a tenu à marquer cet anniversaire.

Le travail sur la Grande guerre a commencé dès la rentrée de septembre, avec la mise en place d'ateliers d'écriture dans des classes de CM1 et CM2 des élémentaires Jean Moulin, Îles de Mars et Saint Exupéry et dans une classe de 6^e du collège Nelson Mandela. Animés par l'association Le Labo des histoires, les quelque 40 ateliers ont fait réfléchir les enfants sur les questions de guerre et de paix, sur la vie au front, les soldats étrangers... Les textes, poèmes, slams et lettres ont ensuite été travaillés à l'oral et mis en scène, pour un rendu sur la scène de l'Amphithéâtre le 6 novembre. Cette restitution, en présence des professeurs et des enfants, a fait forte impression auprès des spectateurs privilégiés de cette représentation



privée. Parallèlement, avec l'association Au nom de la mémoire, une exposition sur les Poilus d'ailleurs a été présentée à la bibliothèque Aragon. Le documentaire du même nom, réalisé par Mehdi Lallaoui, qui mêle images d'archives et témoignages d'anciens combattants et d'historiens, a été également projeté.

La commémoration de l'Armistice le 11 novembre a conclu le cycle autour du centenaire, avec la participation des élèves des élémentaires.

Pour Maxime Grand, conseiller municipal délégué à la mémoire et aux patrimoines, il est nécessaire « de rendre hommage aux 700 000 poilus des colonies, trop souvent oubliés ». Ceux que l'on appelle souvent les « tirailleurs sénégalais » étaient en réalité issus d'une cinquantaine d'ethnies, et engagés contre leur gré dans les combats.

Enfin, la cérémonie de commémoration de l'Armistice a vu se succéder des lectures de textes et des chansons par les écoliers. Une façon pour les jeunes de s'approprier et de revisiter les témoignages d'anciens combattants. Maxime Grand conclut : « Associer la jeunesse à ce travail de mémoire c'était leur faire comprendre que la paix s'entretient au quotidien ».



Un « Noël enchanté » était organisé par les commerçants du centre-ville sur la place du 8 mai 1945. Carrousel, barbes à papa, pop corn, stand de maquillage et borne à selfies ont fait le bonheur des grands mais surtout des petits. « Vive le vent », « Petit Papa Noël » et autres musiques de saison ont animé cette journée placée sous le signe de la bonne humeur. C'est la seconde fois que l'Union commerciale se mobilise, avec le soutien de la Ville, pour célébrer les fêtes de fin d'année. Une occasion, en cette période d'achats de cadeaux, de rappeler qu'une ville vit grâce à ses commerces de proximité.

Un carrefour stratégique et pratique

Le chantier d'extension de la ligne A du tramway à Pont de Claix prévoit la réalisation d'un pôle d'échanges multimodal. Situé à l'extrémité de l'avenue du général De Gaulle, tout proche du cours St André, il marquera le terminus de la ligne et offrira aux usagers de nombreux services pour accéder aux autres moyens de transport.

L'arrivée du tram à Pont de Claix marque une étape historique de l'évolution de la ville qui dès la fin de l'année offrira pour tout le sud de la métropole et au-delà, un point de raccordement pratique vers les centres urbains de l'agglomération grenobloise. Ce changement majeur ne saurait être complet et cohérent sans l'aménagement à proximité du terminus de la ligne A d'un pôle d'échanges multimodal, véritable point d'articulation des différents modes de transport (piéton,

cycle, bus, train...) permettant aux utilisateurs de mixer leurs modes de déplacement selon leurs besoins. L'infrastructure comprendra notamment une esplanade équipée d'une consigne à vélos, de sanitaires publics, d'un kiosque commercial et de bornes pour l'achat de billets (dont ceux de la SNCF en 2022). À proximité, chacun pourra accéder au parking relais et au pôle des bus via une toute nouvelle passerelle piétonne. Cette dernière a été conçue afin de franchir en toute sécurité la ligne

de chemin de fer qui longe le cours St André. L'opération globale de création du pôle d'échanges multimodal se chiffre autour de 2,8 millions d'euros. La somme est partagée entre le Syndicat mixte des transports en commun (1,8 million €), Grenoble-Alpes Métropole (884 500 €) et la Ville de Pont de Claix (153 600 €). La participation financière de cette dernière a été décidée afin de réhausser la qualité des futurs espaces verts et des cheminements.

EN SAVOIR PLUS > WWW.SMTC-LIGNE-A.FR

VUE D'ENSEMBLE DU FUTUR PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

- Parking relais**
Cours St André
- Ligne TER**
Grenoble-Gap
- Quai des bus**
Cours St André
- Passerelle**
piétonne
- Terminus tram**
« Pont de Claix
l'Étoile »
- Centre aquatique**
Flottibulle
- Avenue du général**
De Gaulle





ÎLES DE MARS - OLYMPIADES

DES ESPACES PUBLICS PLUS AGRÉABLES

À la fin de l'année, les habitants du quartier Îles de Mars-Olympiades bénéficieront en bas de chez eux d'un nouvel environnement conçu pour améliorer leur cadre de vie. L'important chantier débuté en novembre 2018 fait suite à la création en 2014-2015 d'un vaste parc de liaison qui propose des jeux, une agora et des jardins partagés. L'étape en cours de cette deuxième tranche de rénovation prévoit l'ouverture du chemin Vaussehat sur l'avenue Victor Hugo avec l'aménagement de six poches de stationnement ainsi que la création d'une nouvelle liaison piétons/cycles vers le cours St André. Chaque lieu se verra doté de nouvelles zones végétalisées. Le projet global, financé par la Ville, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Grenoble-Alpes Métropole, va permettre de créer également des espaces de jeux pour les enfants et des zones de détente équipées d'un mobilier spécifique.

Un comité de suivi des travaux ouvert aux habitants a été mis en place. Prochaine réunion, le mercredi 23 janvier à 14h. Rendez-vous au point d'information installé à proximité du city-stade.

Renseignements > 04 76 29 80 55, www.ville-pontdeclaix.fr/grands-projets/iles-de-mars-olympiades



CENTRE-VILLE



REPRISE DU CHANTIER PLACE SALVADOR ALLENDE

Après la semi-piétonisation de la place du 8 mai 1945 et la réfection de ses abords achevés cet automne avec les dernières plantations d'arbres et d'arbustes d'ornement, c'est sur la place Salvador Allende que débute la deuxième grande étape de rénovation du centre-ville de Pont de Claix. En ce début d'année, l'entreprise chargée des travaux prend possession des lieux pour une période d'environ 6 ou 7 mois. La première phase prévue jusqu'en avril sera consacrée aux aménagements situés le plus au sud (à proximité de la Poste). Au programme : nouvel agencement de la voirie et des aires de stationnement et création d'espaces arborés. Comme cela a été fait pour la place du 8 mai 1945, des dispositions provisoires sont prises pour faciliter la circulation des piétons et pour maintenir l'accès aux commerces et services présents sur la zone.

Renseignements > 04 76 29 80 55, www.ville-pontdeclaix.fr/grands-projets/centre-ville

Se promener et se souvenir



Les élus, sous la houlette de Maxime Grand, conseiller municipal délégué à la mémoire et aux patrimoines humains et industriels, ont choisi de donner un nom fort aux vastes espaces verts

qui vont être créés au cœur du quartier des Minotiers (chantier prévu de mars à décembre 2019). Le choix s'est porté sur la personne de Simone Lagrange (1930-2016), en hommage à une femme au courageux parcours de résistante lors de la seconde guerre mondiale. Déportée à Auschwitz, elle fut un témoin-clé lors du procès de Klaus Barbie et participa à la création du Mémorial des enfants d'Izieu. Faire Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier des Palmes académiques, elle s'est beaucoup impliquée au sein des établissements scolaires pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme.

Et si l'on discutait du chantier

Les travaux de réfection générale des espaces publics au niveau de la place Nelson Mandela se poursuivent en conformité avec le calendrier initial. Pour informer les habitants du secteur des opérations en cours et à venir, un Atelier public urbain est proposé **le lundi 14 janvier à 17h30** sur place. L'achèvement du chantier est prévu à la fin du mois de février

Renseignements >

Maison de l'habitant : 04 76 29 86 29



Une nouvelle aire

Après l'aménagement de plusieurs aires de collecte des déchets au sein du quartier Grand Galet (allées Barnave, de l'Assemblée de Vizille...), la Ville, en lien avec Grenoble-Alpes Métropole, souhaite mener des travaux sur l'Espace Valmy. Un Atelier public urbain est prévu **le lundi 28 janvier à 18h** au centre social Jean Moulin.

Renseignements > 04 76 29 86 29

Un point aux Minotiers

Un an après la 1^{ère} réunion publique de présentation des projets (logements, espaces publics, déplacements...), les élus proposent à nouveau de réunir les Pontois pour faire le point sur l'avancée des travaux en cours (parc Simone Lagrange, Tram A) mais aussi sur les programmes immobiliers en préparation. Une réunion publique aura lieu **le mardi 22 janvier à 18h30** à l'école Jean Moulin.

Renseignements > 04 76 29 86 29



Budget 2019 : solidarité et ambition mêlées

Dans un contexte financier toujours aussi contraint, les élus élaborent un budget capable de garantir des services publics de qualité aux Pontois, tout en assurant le développement de l'ensemble du territoire de la commune.

La philosophie générale du budget 2019 ressemble en tous points à celle de ces dernières années. Les explications de David Hissette.

« Une fois de plus, il s'agit pour l'équipe municipale de faire face à une situation inédite pour les collectivités territoriales privées progressivement depuis 2014 des dotations de l'État. Cette politique nationale voulue pour combler les déficits du pays pénalise de manière importante l'action de proximité des élus locaux dont la mission est de répondre aux besoins des habitants. Depuis cinq ans, la Ville de Pont de Claix enregistre un manque à gagner annuel de 1,6 million d'euros soit un total à ce jour de 5,1 millions d'euros. C'est considérable. Dans ce contexte, nous poursuivons nos efforts afin de maintenir un niveau satisfaisant de services publics tout en finançant les initiatives et les

projets qui structurent le territoire de la commune. En matière d'investissement, le mandat 2014-2020 aura été marqué par un effort sans précédent pour assurer la modernisation et le développement de la ville. Notre engagement pour la rendre plus attractive n'a jamais fléchi. Dans un seul et même but : offrir aux habitants des infrastructures publiques de qualité (groupes scolaires, équipements pour l'enfance et la jeunesse, les personnes âgées, la vie sportive et culturelle, espaces verts...). Sans oublier la construction de nouveaux logements individuels et collectifs, essentielle pour résorber la crise qui sévit dans ce domaine. Nos différents et nombreux investissements permettent aujourd'hui à la ville d'être en capacité d'accueillir de nouveaux habitants dans de bonnes conditions. L'année 2020 devrait marquer le retour à un



David Hissette
Conseiller municipal
délégué au budget, aux
finances et à l'évaluation

« La Ville poursuit 3 objectifs : maintenir le service public, bâtir la ville de demain et conserver des finances saines. »

montant d'investissement plus classique, autour de 4 à 5 millions. Une somme qui correspond, hors grands projets, aux besoins d'une commune de notre taille.

Pour réussir la transformation de la ville et garantir des actions publiques de qualité utiles à la population, nous avons poursuivi, au niveau des dépenses de fonctionnement, une politique d'efforts et d'économies raisonnée. Concernant la masse salariale, nous veillons à ce qu'elle reste stable tout en permettant aux agents d'évoluer dans le respect des règles de la fonction publique territoriale. Nous sommes particulièrement vigilants au sein du Centre communal d'action sociale où les agents effectuent des missions indispensables de soutien (portage de repas à domicile, gestion des aides, logement...). L'autre levier important d'économies se situe au niveau des dépenses d'énergie. Les travaux au sein des gymnases, des écoles et autres bâtiments administratifs réalisés ces dernières années entraînent en effet une baisse de notre facture annuelle.

On le voit, notre volonté est de poursuivre une gestion saine de la commune en respectant les orientations de la Chambre régionale des comptes. Nos dépenses sont dirigées là où elles sont le plus utiles afin d'accompagner au mieux les Pontois dans leur quotidien et de construire pour l'avenir une ville plus agréable à vivre. »



En quelques années, la physionomie de Pont de Claix a fortement évolué, comme en témoignent les nouvelles constructions dans le secteur des 120 Toises.

**BUDGET****2019****Section de fonctionnement****25 519 312 €****Section d'investissement****12 288 450 €****DOSSIER**

Une fiscalité inchangée

Maintien des taux d'imposition fixés en 2015. Afin de préserver les ménages, la part Ville de la taxe d'habitation est, depuis 2014 à Pont de Claix, au niveau le plus bas (0,01 %). La taxe foncière est quant à elle de 45,82 %. La moyenne des 2 taux d'imposition (taxe d'habitation et taxe foncière) s'élève à 22,92 %. Cela correspond au niveau médian à l'échelle des 49 villes de la Métropole (Pont de Claix occupe le 24^e rang précisément).

Une tarification stable et juste

D'année en année, les usagers des services municipaux peuvent constater que les prix de la restauration ou de l'accueil périscolaire, par exemple, ne changent pas (seule l'augmentation du coût de la vie est répercutée au 1^{er} juillet) et qu'ils sont pour la plupart adaptés aux ressources de chacun.

Un soutien sans faille aux associations

Avec 234 900 euros de subventions, la Ville est présente auprès des associations qui proposent de multiples activités et services (sport, loisirs, culture, solidarité, patriotisme...). L'investissement constant au sein des équipements municipaux accompagne ces aides directes afin d'offrir aux bénévoles associatifs et aux adhérents des locaux adaptés et agréables.

Une politique d'emprunt maîtrisée

Pour mener à bien ses différents projets, la Ville a recours à l'emprunt. Son taux d'endettement se situe au niveau des villes de même taille. La dette globale (20 450 388 euros) est peu chère, avec un taux moyen de 2,04 %.

Un engagement fort pour le quotidien des habitants

LES PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION (DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT)

2 931 505 €**ENFANCE**

(SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION...)

1 461 455 €**CULTURE**

(SAISON CULTURELLE, BIBLIOTHÈQUE...)

2 177 170 €**PETITE ENFANCE**

(CRÈCHES, RAM...)

1 738 500 €**URBANISME, LOGEMENT**

(ESPACES VERTS, ÉCLAIRAGE...)

1 427 815 €**INTERVENTIONS SOCIALES**

(PORTAGE DES REPAS, AIDES AUX VACANCES...)

662 235 €**CENTRE DE LOISIRS ET JEUNESSE**

(MAISON DE L'ENFANCE, ESCALE...)

1 432 040 €**SPORT**

(ÉDUCATEURS SPORTIFS, ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS...)

317 850 €**TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**

(POLICE MUNICIPALE, SÉCURITÉ CIVILE...)

Comparé aux autres communes de l'agglomération, le niveau des différents services de proximité à Pont de Claix demeure important. À titre d'exemple, la Ville consacre 366 euros en moyenne par habitant pour l'éducation, contre 208 euros en moyenne dans les villes voisines de 10 000 à 40 000 habitants.



La Ville concentre une partie de ses efforts pour offrir aux familles et à leurs enfants des services et des infrastructures de qualité.

En 2019, la Ville augmente de 6 % sa participation au budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour un montant total autour de 1,4 million d'euros. Les Pontois sont parmi les habitants les moins favorisés de l'agglomération. D'où la volonté forte des élus de soutenir les actions portées par le CCAS (soutien à domicile, services du Fil, centre de planification...). À cela s'ajoute le renforcement d'une politique d'aides facultatives correspondant à l'évolution des besoins sociaux sur la commune (aides aux vacances, secours d'urgence, bourses jeunes...). Cette année, la Caisse d'allocations familiales augmente sa participation au regard des multiples actions de la Ville au sein des centres sociaux.

Principaux investissements 2019

AMÉNAGEMENT



Rénovation du centre-ville

Montant total du projet (sur 3 ans) : 4,22 millions € (3,2 millions pris en charge par la Ville). Budget 2019 pour la place Salvador Allende : 2,3 millions €

2017 2018 2019



Aménagements des abords de la ligne A du tram et du pôle d'échanges multimodal

Projet porté et financé par la Métropole et le SMTC. Budget Ville 2019 : 1,05 million €

2017 2018 2019



Démolition de l'ancien bâtiment des Moulins de Villancourt

Pour 2022, Grenoble-Alpes Métropole porte et finance la création d'un planétarium et d'un lieu de médiation scientifique. La Ville est uniquement chargée de la préparation des terrains. Budget Ville 2019 : 448 000 €.

2019



Rénovation des espaces publics Îles de Mars-Olympiades

Montant total du projet : 3,2 millions € pris en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (1,8 million €), Grenoble-Alpes Métropole (200 000 €) et la Ville (1,6 million €) Budget Ville 2019 : 200 000 €

2017 2018 2019



Création du parc Simone Lagrange au cœur du quartier des Minotiers

Chantier de mars à décembre 2019 Budget 2019 : 1,3 million

2019

AUTRES OPÉRATIONS SUR LES ESPACES PUBLICS

Études pour la construction de maisons individuelles à Barnave (100 000 €), parcours sport et santé au parc de la colombe (28 000 €), réfection cour Maison de l'enfance (15 000 €), projet floral au parc Borel (5 000 €), éclairage (40 000 €), city stade Barnave (50 000 €), mobilier urbain (20 000 €), cimetières (50 000 €)...

ÉCOLES

Groupe scolaire Jean Moulin > Création d'un self et rénovation thermique : 650 000 €

Maternelle du Coteau > Travaux divers : 50 000 €

Maternelle des 120 Toises > Réalisation d'un nouvel accès : 25 000 €

Écoles primaires > Préparation des classes pour le dédoublement des CE1 (rentrée 2019) : 10 000 €

AUTRES ÉQUIPEMENTS PUBLICS



Rénovation CCAS
1,1 million €

2019



Accessibilité Amphithéâtre
70 000 €

2019



Pôle petite enfance aux Olympiades
500 000 € (études)
Ouverture envisagée en 2022

2019



Sécurisation gendarmerie et brigade motorisée
93 000 €

2019



Travaux à l'Ehpad (maison de retraite)
35 000 €

2019

ENTRETIEN ET MATÉRIEL

Bâtiments municipaux > 296 000 €

Véhicules > 140 000 €, **Informatique** > 110 000 €, **Mobilier et matériel** > 130 000 €

Restauration scolaire > 40 000 €

PROVISIONNEMENT

Réserve pour acquisitions foncières > 200 000 €

LES INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE SUR LE TERRITOIRE DE PONT DE CLAIX



- Extension du tram A : 5,2 millions €
- Rénovation des espaces publics Îles de Mars-Olympiades : 200 000 €
- Création du planétarium : 12,9 millions €
- Réfection des voiries : 158 000 € en 2019
- Réseaux d'eau et d'assainissement : fin de la rue des Écrins, avenue des 120 Toises entre le cours St André et la rue Firmin Robert, traversée de la voie ferrée.

2014-2018

UNE INTENSE PÉRIODE DE MODERNISATION ET DE DÉVELOPPEMENT

RAPPEL DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT, SOIT 13 MILLIONS D'EUROS



2014

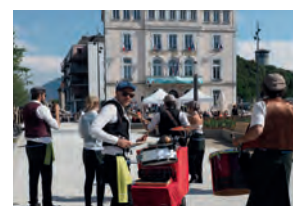
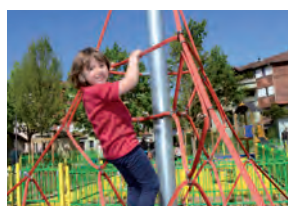
- Réseau d'eau à l'Ehpad
- Étanchéité restaurant central, crèches et maternelles
- Travaux brigade motorisée de gendarmerie
- Conformité et sécurité écoles
- Réfection Dojo
- Cour et terrain de jeu groupe scolaire Jean Moulin...

2015

- Réfection cour école des 120 Toises
- Chaufferie centre aéré
- Éclairage stade Maisonnat
- Chauffage gymnase Victor Hugo
- Espaces publics aux Olympiades
- Transformation des espaces publics à Taillefer Marcelline
- Début des travaux d'accessibilité bâtiments publics...

2016

- Aménagements et alarmes à l'Ehpad
- Travaux stade des 2 ponts
- Aménagements à Flottibulle
- Chauffage écoles et crèches
- Début de remplacement des anciens véhicules par des véhicules propres
- Achat nouvelle balayeuse
- Travaux de proximité secteur Barnave...



2017

- Reconstruction école maternelle Villancourt
- Réfection cour maternelle du Coteau et primaire Jules Verne
- Rénovation du centre-ville
- Réfection du square de l'ancien lavoir
- Extension du multi-accueil Jean Moulin
- Création du quartier des Minotiers (logements, espaces publics, déplacements...)

2018

- Réfection globale du centre aéré à Varcès
- Poursuite de la rénovation du centre-ville
- Aménagement de la place Nelson Mandela
- Extension du tram A (SMTC)
- Études pour création d'un Pôle petite-enfance (ex-maternelle Olympiades)
- Réalisation de selfs dans les écoles : Jules Verne, Îles de Mars et Saint-Exupéry (ex-Villancourt)

La cuisine centrale vise les étoiles

Circuits courts, produits locaux, une volonté de renforcer la présence du bio et des menus élaborés par une diététicienne : tout est fait pour que les quelque 650 enfants qui fréquentent chaque jour les restaurants scolaires mangent bien !

Porc des Alpes, bœuf de La Mure, lentilles du Trièves, truite du Vercors ou encore yaourt d'Herbeys, les producteurs locaux fournissent de plus en plus de denrées alimentaires à la cuisine centrale municipale : en moyenne, chaque semaine, 50 % des aliments consommés par les enfants sont produits localement. Le bio occupe également une part grandissante des menus avec 20 à 25 % des produits cuisinés sur une semaine. De plus, la cuisine centrale a exigé auprès de l'ensemble de ses fournisseurs de ne pas utiliser d'ingrédients, additifs ou arômes issus ou contenant des organismes génétiquement modifiés. L'amélioration de la qualité et de la variété des menus dans les restaurants scolaires est en effet une préoccupation

majeure de la Ville, dans un contexte de plus en plus contraignant en matière de sécurité, d'hygiène et d'équilibre nutritionnel. Les repas sont préparés par l'équipe de la cuisine centrale, qui comprend 14 agents. C'est une cuisine dite « traditionnelle », livrée en liaison chaude aux 11 restaurants scolaires de la commune et au centre aéré les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les menus, élaborés par une diététicienne, tiennent compte des orientations voulues par les élus en terme d'équilibre alimentaire, de variété des menus et d'origine des ingrédients.

Manger autrement ?

La Ville souhaite encourager les bons comportements alimentaires de l'enfant

et de ses parents, en le sensibilisant à la nutrition, à l'hygiène et à l'équilibre alimentaire, en lui faisant découvrir d'autres aliments ou variétés de produits, en l'éveillant au goût. L'idée de mettre l'accent sur le bio, dont l'objet est un mode production soucieux de l'environnement, est aussi de sensibiliser les petits Pontois au respect de la nature (faune et flore) et à la saisonnalité des fruits et légumes. Les produits bio sont fournis à 90 % par l'association Mangez bio Isère, qui, depuis 10 ans, a créé un réseau local. La cuisine centrale travaille aussi avec une légumerie, qui lave, épluche et coupe les légumes bio. C'est grâce à ce prestataire que les enfants peuvent apprécier les vraies salades de fruits,





750
REPAS QUOTIDIENS
EN PERIODE SCOLAIRE



LIVRAISON PAR LA
CUISINE CENTRALE

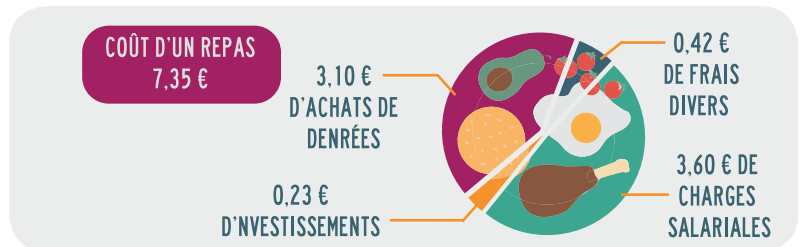
80 % RESTAURANTS
SCOLAIRES

12 % SELF
DES AGENTS
COMMUNAUX

6 % CENTRE AÉRÉ

2 % FÊTES ET
CÉRÉMONIES

purées de pommes de terre et soupes, qui sont « faites maison ». La restauration scolaire est considérée comme un élément central de l'alimentation de l'enfant : c'est un relais entre le monde de l'école et le foyer familial. Les enfants ne sont jamais forcés de finir un repas, mais ils sont tenus de goûter à tout. Animateurs et Atsem sont partie prenante du projet pédagogique sur le temps du midi, pendant lequel les enfants apprennent à manger et choisir les aliments et s'éveillent au goût par la découverte régulière de nouvelles saveurs, grâce notamment aux semaines thématiques dans l'année, qui permettent d'initier aux recettes exotiques, aux mélanges sucré-salés, aux légumes oubliés.



FOCUS

HARO SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

La Ville a répondu favorablement à une proposition d'accompagnement par Grenoble Alpes Métropole. Celle-ci a effectué des pesées dans les restaurants des 4 écoles élémentaires pendant l'année scolaire 2016-2017. Il en est ressorti que 38 % des aliments servis aux enfants étaient gaspillés. En tête du gâchis : le plat d'accompagnement et le pain. Les portions de légumes, fruits et féculents ont donc été diminuées, et les commandes de pain divisées par deux. Une attention particulière a été portée à la taille des plats par rapport au nombre d'enfants par table. Le pain est désormais apporté en même temps que les entrées (si elles sont froides) ou le plat principal et non avant le début du repas, pour éviter la tentation de grignotage. Des pesées sont prévues pour établir un bilan en fin d'année scolaire. Les économies réalisées grâce au travail sur le gaspillage alimentaire permettront d'augmenter la qualité des produits.



Tanguy Le Maître

Responsable des approvisionnements chez Mangez bio Isère, qui fournit la cuisine centrale de Pont de Claix en produits bio depuis 2009.

« Au départ en 2005, ce sont des producteurs qui se sont regroupés pour livrer les restaurations collectives en produits bio et locaux. Un des premiers objectifs était de rendre accessibles ces produits dans les cantines. C'est un véritable projet de société ! En 2012, l'association est devenue une Société coopérative d'intérêt commercial. De 30 producteurs au départ, on arrive à 70 aujourd'hui, dont la plupart sont basés en Isère (les autres sont dans les départements limitrophes). Nos producteurs réalisent entre 5 et 40 % de leur chiffre d'affaires avec Mangez bio Isère. Pour les denrées qui ne sont pas produites localement, comme le riz ou les agrumes, nous offrons un complément de gamme avec Bio Coop restauration. C'est un partenaire éthique grâce à qui nous pouvons proposer du quinoa bio français !

12 salariés travaillent aujourd'hui chez Mangez bio Isère. On ne vend qu'à des professionnels : essentiellement des restaurants scolaires et des entreprises (80 % de nos clients), sur des grosses quantités. Et en commande « de détail » (20 % des clients), à des petites structures, crèches, magasins ou restaurants privés. C'est d'ailleurs très important pour nous d'avoir réussi à toucher les structures de la petite enfance. La demande augmente et nous devons être en capacité d'y répondre. Par exemple à Pont de Claix, les volumes commandés ne font qu'augmenter depuis 9 ans. C'est pourquoi nous cherchons à structurer les filières, à anticiper les besoins. On travaille avec les saisons, le vivant, les producteurs, cela nécessite une capacité à s'adapter en permanence. »



LEXIQUE

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture bio est une méthode pour cultiver la terre, élever des animaux et fabriquer les produits en respectant la nature et en tenant compte des saisons. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants. Le label « AB » garantit la certification bio du produit.

AGRICULTURE RAISONNÉE

L'agriculture raisonnée est un mode de production agricole qui vise une meilleure prise en compte de l'environnement, de la santé et du bien-être animal par les exploitants. Son objectif est d'optimiser le résultat économique en maîtrisant les quantités d'intrants utilisées.

Téléthon : l'OMS fait courir les Pontois

Le traditionnel Téléthon a mobilisé les bénévoles pour organiser une course et une soirée le 8 décembre. L'occasion de découvrir l'Office municipal des sports (OMS), qui organise ce rendez-vous annuel.

En 2017, ce sont pas loin de 2 500 € qui avaient été récoltés lors de l'événement en soutien à l'AFM Téléthon. En 2018, un parcours matérialisé autour du Complexe des 2 ponts a permis aux volontaires de soutenir la cause de la lutte contre les myopathies et autres maladies neuro-musculaires. Au départ du Foyer municipal, et pour 2 € le tour, chacun pouvait marcher, courir, se promener, seul ou en famille. Le soir, la salle accueillait un spectacle de danses et chants autour d'une choucroute garnie. C'est que la convivialité est inscrite au patrimoine génétique de l'OMS de Pont de Claix. Créés après-guerre, les

OMS avaient pour premier objectif d'œuvrer au développement du sport. À Pont de Claix, l'OMS est né en juin 1965. Presque toutes les associations sportives pontoises en sont adhérentes. L'OMS les soutient pour l'organisation d'événements ou de compétitions, mais pas seulement : « *Le Phoenix boxe nous a sollicités pour l'aider au montage du club à ses débuts, par exemple* », explique Christian Robillard, président de l'OMS depuis 10 ans. « *Nous organisons aussi la journée de l'amitié inter-peuples en juin, ou la soirée des trophées du sport, mais aussi des lotos, vide-greniers ou expositions. Tout cela exige une présence quasi-*



Permanences de l'OMS : tous les jours de 16h à 19h à l'ancienne école Taillefer, 21 av. du Maquis de l'Oisans

permanente. » Mobilisés sur les enjeux liés au développement du sport féminin, les bénévoles de l'OMS aimeraient également organiser à nouveau un cross en partenariat avec un club d'athlétisme.

CONTACT OMS : 04 76 98 62 77

Venez comme vous êtes !

En matière de sport, on peut aussi pratiquer sans compétition ! Le club de la Gymnastique volontaire (GV) peut en attester, depuis sa création à Pont de Claix en 1972. Revue de détail des activités, axées sur le plaisir et le bien-être.

Gym santé, body zen, zumba, aqua gym, body training, stretching, yoga, relaxation... Sur 22 créneaux, dont 7 à Flottibulle, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux. « *Le principe fondateur est la prise en compte du corps dans sa globalité* », explique Catherine Noraz, adhérente à la GV depuis une quinzaine d'années et membre du bureau. « *Chaque cours commence par un échauffement et se termine par des étirements. Entre les deux, on fait du renforcement musculaire, plus ou moins tonique selon les créneaux et les personnes présentes.* » Si la pratique est ouverte à partir de 16 ans et jusqu'à 70 ans, l'essentiel des troupes a entre 40 et 60 ans. Les quinze professeurs, tous diplômés



d'État, sont formés pour s'adapter au public selon ses spécificités : « *Le professeur est attentif à tous les participants, il se déplace, fait rectifier la position si besoin, ou propose un autre exercice si la personne ne peut pas le réaliser.* »

Environ 228 licenciés fréquentent la GV, essentiellement des femmes. Ce sont des effectifs en baisse ces dernières années, entre autres en raison de la concurrence des piscines du

Les cours ont lieu aux gymnases Maisonnat et Victor Hugo, à Flottibulle et à l'Escale

sud de l'agglomération, désormais ouvertes aux associations proposant des activités aquatiques. En cause aussi, le vieillissement des adhérentes, dont certaines sont présentes depuis la création de l'association ! « *Se posent des questions de santé, à partir d'un certain âge* ». Le dispositif Prescribouge, mis en place par le gouvernement pour encourager une reprise d'activité ou la sortie de la sédentarité, prévoit la possibilité de faire « du sport sur ordonnance ». « *Nous serons la première fédération susceptible d'accueillir ce public sur ordonnance* », précise Catherine Noraz. Une belle carte à jouer pour une association qui milite depuis toujours pour le sport santé.

**RENSEIGNEMENTS >
06 07 09 28 91
GV.PONTDECLAIX@GMAIL.COM**

L'US 2 PONTS VERSION FILLES

L'équipe féminine de l'US 2 Ponts, créée en 2017, s'est structurée cette année autour de 19 joueuses entraînées par Paulo de Carvalho et Hervé Miletto. Deux entraînements par semaine et une dizaine de matchs constitueront la saison, après un premier tournoi disputé le 25 novembre dernier.

OPEN DE TENNIS : PLUS DE 200 JOUEURS

L'Open organisé par le Pont de Claix tennnis s'est déroulé en novembre pour s'achever le week-end des 8 et 9 décembre avec les demi et les finales femmes et hommes. Plusieurs matchs toutes catégories ont ainsi eu lieu tous les soirs pendant un mois.

LE VCP OUVRE UNE ÉCOLE DE VÉLO

Le Vélo club pontois vient d'ouvrir une école de cyclisme, à laquelle une dizaine de jeunes cyclistes sont inscrits. Créé il y a plus de 50 ans, le club compte une trentaine de licenciés et affiche de bons résultats. Parmi ses coureurs, Rodolphe Lourd, champion de France, et Laurent Magnier et Bernard Wagner, champions de France master.



www.ville-pontdeclaix.fr
Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix.

Il va y avoir du sport !

Si la Ville de Pont de Claix est bien dotée au niveau de ses équipements sportifs et associatifs, de nombreux facteurs conduisent à interroger ce parc.

« Au regard des transformations urbanistiques qui s'opèrent au sein de la commune, il apparaît nécessaire aujourd'hui d'évaluer nos équipements sportifs en terme de capacité, d'accessibilité mais aussi sous l'angle qualitatif, afin de mieux préparer l'avenir », explique Julien Dussart adjoint à la vie associative et au sport. Il souligne également l'évolution des pratiques sportives et les nouveaux besoins exprimés par les associations : « S'il y a quelques années les besoins des associations concernaient des lieux de travail, des bureaux, aujourd'hui il s'agit beaucoup plus d'espace de stockage de matériel ».

C'est pour répondre à ces enjeux qu'il a été décidé d'élaborer un schéma directeur des équipements sportifs et associatifs. Avec entre autres, cinq gymnases, trois city stades et plusieurs espaces administratifs dédiés aux associations, il est important d'établir un état des lieux précis. C'est dans ce but que l'AURG (Agence d'urbanisme de la région grenobloise) a été mandatée pour mener une étude sur ce sujet. En parallèle de ce

travail, une consultation en deux temps va être lancée. Tout d'abord sous forme d'ateliers auprès des associations qui ont d'ores et déjà été sensibilisées lors d'une rencontre des bénévoles le 17 décembre dernier. Puis auprès des Pontois dans un deuxième temps, au moyen d'un questionnaire qui sera diffusé au cours de l'année 2019. « Il est impératif d'associer les habitants et particulièrement les jeunes à cette consultation, de manière à mieux connaître leurs pratiques sportives », commente l'adjoint.

Les conclusions de ce travail seront rendues lors du Forum des associations 2019.



17/11

TEMPS FORT

Dix-huit petits Pontois et Pontoises de l'équipe des moins de 10 ans de l'US 2 Ponts ont eu la chance de fouler la pelouse du stade des Alpes le samedi 17 novembre lors de la rencontre de rugby féminin France-Nouvelle Zélande. Au côté de l'équipe de France, les rugbymen en herbe ont fièrement accompagné les joueuses lors de leur entrée sur le terrain. Il s'agissait là du second test-match de la tournée d'automne, que les Françaises ont remporté sur un score de 30 à 27. Des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête, il y a fort à parier que nos jeunes sportifs s'en souviendront longtemps !



janvier | février

DIM. 6 JANVIER, 7H30-16H

VIDE-GRENIERS

.Foyer municipal
> Renseignements : ABIMPC 06 89 84 87 26

MER. 9 JANVIER, 16H-18H

ATELIER ENFANTS-PARENTS

.Centre social Jean Moulin
Inscription dans les centres sociaux
> Renseignements : 04 76 29 86 60

JEU. 10 JANVIER, 10H-14H

CAFÉ ÉCHANGE

Atelier cuisine : venez préparer et déguster le sou beurek
.Centre social Irène Joliot-Curie
> Renseignements : 04 76 29 86 40

VEN. 11 JANVIER, 17H

LES ÎLES DE MARS-OLYMPIADES FÊTENT LA NOUVELLE ANNÉE

Confection d'une guirlande lumineuse de vœux, atelier maquillage, initiation jonglage et slackline, sculpture sur ballons et spectacle cirque et lumière
.Espaces publics des Îles de Mars - Olympiades
> Renseignements : 04 76 29 86 29

LUN. 14 JANVIER, 16H-18H

DÉLICES DES PAPILLES

Préparation de la galette des rois pour le petit déjeuner du mardi 15 janvier (voir ci-dessous)
.Centre social Jean Moulin
> Renseignements : 04 76 29 86 60

LUN. 14 JANVIER, 17H30

ATELIER PUBLIC URBAIN

Point sur les travaux de rénovation de la place
.Place Nelson Mandela
> Renseignements : 04 76 29 86 29

MAR. 15 JANVIER, 8H30-10H

PETIT DÉJEUNER DE LA NOUVELLE ANNÉE

Venez passer un moment agréable autour de la galette
.Centre social Jean Moulin
> Renseignements : 04 76 29 86 60

MER. 16 JANVIER, 18H30

VŒUX AUX HABITANTS ET AUX ACTEURS LOCAUX

.Foyer municipal
Ouvert à tous les Pontois
> Renseignements : 04 76 29 86 86

JEU. 17 JANVIER, 14H-16H

T'CRÉATIF

Retrouvons nous autour d'un thé, d'un café pour bricoler ! Apportez-nous vos idées !
.Centre social Irène Joliot-Curie
> Renseignements : 04 76 29 86 40

VEN. 18 JANVIER, 17H-19H30

DÉLICES DES PAPILLES

Confection et dégustation d'un repas végétal avec Basma
.Centre social Jean Moulin
Participation 2 €
> Renseignements : 04 76 29 86 60

SAM. 20 JANVIER, 8H-16H

CHALLENGE PIERRE LACHAUD

Compétition de pétanque
.Boulodrome des 2 Ponts
> Renseignements : ABIMPC

MAR. 22 JANVIER, 18H30

RÉUNION PUBLIQUE SUR LES MINOTIERS

Information sur les prochains aménagements urbains dans le secteur
.École Jean Moulin
> Renseignements : 04 76 29 86 29

MAR. 22 JANVIER, 18H30

RÉUNION PRENONS L'AIR ENSEMBLE

Participez aux rencontres du groupe Prenons l'air ensemble pour choisir et programmer les sorties proposées par les centres sociaux
.Centre social Irène Joliot-Curie
> Renseignements : 04 76 29 86 40

JEU. 24 JANVIER, 14H-16H

CAFÉ ÉCHANGE

Fabrication de déodorant naturel
.Centre social Irène Joliot-Curie
> Renseignements : 04 76 29 86 40

SAM. 26 JANVIER, 12H-19H

ATELIER THÉÂTRE PARENTS-ENFANTS

Avec la compagnie Acour
.Centre social Jean Moulin
1 € par personne
> Renseignements : 04 76 29 86 60

SAM. 26 JANVIER, 14H30

VOYAGE EN TERRE MAYA

Théâtre, par la compagnie Acour, à partir de 6 ans. Spectacle suivi d'un goûter partagé
.Centre social Jean Moulin
Gratuit sur inscription
> Renseignements : 04 76 29 86 60

A l'affiche de la Saison

MER. 16 JANVIER, 15H30

LE DISCOURS DE ROSEMARIE

Théâtre, à partir de 9 ans

JEU. 24 JANVIER, 20H

LA VISITE DE LA VIEILLE DAME

Théâtre, à partir de 14 ans



MER. 6 FÉVRIER, 15H30

MILLE CHEMINS D'OREILLERS

Parcours-spectacle, à partir de 3 ans



MAR. 12 FÉVRIER, 20H30

LEURRE DE VÉRITÉ

Magie et mentalisme, tout public

AMPHITHÉÂTRE
> RÉSERVATIONS : 04 76 29 86 38

MAR. 8 JANVIER, 18H30

GROEK

Vernissage de l'exposition, à découvrir du 7 janvier au 22 février

MAISON DES ASSOCIATIONS

SAM. 9 FÉVRIER, 11H

DAVID DOS SANTOS ET THIBAUT BARQUET

Vernissage de l'exposition Attrails d'unions du Collectif2passages, à découvrir du 9 février au 16 mars

MOULINS DE VILLANCOURT
> RENSEIGNEMENTS : 04 76 29 80 59



SAM. 26 OU DIM. 27 JANVIER, 10H-18H
BOURSE AUX VÊTEMENTS
.Foyer municipal
 > Renseignements : Drôles de dames
 06 12 65 06 71

LUN. 28 JANVIER, 18H
ATELIER PUBLIC URBAIN
 Sur les aires de collecte de déchets
 Espace Valmy
.Centre social Jean Moulin
 Renseignements : 04 76 29 86 29

JEU. 31 JANVIER, 14H-16H
T'CRÉATIF
 Retrouvons nous autour d'un thé,
 d'un café pour bricoler ! Apportez vos
 idées !
.Centre social Irène Joliot-Curie
 > Renseignements : 04 76 29 86 40

VEN. 1ER FÉVRIER, 18H15-19H30
CLUB LECTEURS ADULTES
.Bibliothèque municipale Aragon
 Entrée libre
 > Renseignements : 04 76 29 80 95

VEN. 1ER FÉVRIER, 20H30
LES MANGEURS DE LAPIN
 Spectacle, humour. Sortie culturelle
 avec les centres sociaux
.Jeu de Paume à Vizille
 Tarif 5 €
 > Sur inscriptions : 04 76 29 86 60

DIM. 3 FÉVRIER, 8H-17H
VIDE-GRENIERS
.Foyer municipal
 > Renseignements : Passerelle des âges
 06 82 18 10 91

JEU. 7 FÉVRIER, 6H-20H
12H DES VÉTÉRANS
 Compétition de pétanque
.Boulodrome des 2 Ponts
 > Renseignements : ABIMPC

SAM. 9 FÉVRIER 10H30-17H30
**PRENONS L'AIR
 ENSEMBLE À GRESSE
 EN VERCORS**
 Sortie loisirs. Inscription auprès d'Alfa
 3A à partir du lundi 14 janvier.
.Centre social Irène Joliot-Curie
 > Renseignements : 04 76 29 86 40

MER. 13 FÉVRIER, 15H
**ATELIER ÉCOUTER
 DES HISTOIRES**
 Pour les 7-8 ans
.Bibliothèque municipale Aragon
 Entrée libre
 > Renseignements : 04 76 29 80 95

MER. 13 FÉVRIER, 18H
**ATELIER
 DE CONCERTATION**
 Sur le thème de l'offre commerciale
 et des activités tertiaires sur le site de
 l'ancien collège des Îles de Mars
.Maison de l'habitant
 > Renseignements : 04 76 29 86 29

DIM. 17 FÉVRIER, 6H-18H
VIDE-GRENIERS
.Foyer municipal
 Renseignements :
 OMS 04 76 98 62 77

MAR. 19 - MER. 20 FÉVRIER, 9H-12H
**ATELIER PARENTS-
 ENFANTS CARNAVAL**
 Réalisation, avec un artiste plasticien,
 d'objets pour le défilé du carnaval. En
 partenariat avec la Casa des Mômes.
 À partir de 6 ans pour les enfants
 accompagnés de leurs parents
.Centre social Irène Joliot-Curie
 Gratuit sur inscription dans les centres
 sociaux
 > Renseignements : 04 76 29 86 40

MER. 20 FÉVRIER, 15H-17H
**ANIMATION AUTOUR DE
 LIVRES JEUNESSE**
 Pour les 3-11 ans
.Bibliothèque municipale Aragon
 Entrée libre dans la limite des places
 disponibles
 > Renseignements : 04 76 29 80 95

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Si votre enfant est né avant
 septembre 2017 et que vous
 souhaitez l'inscrire en maternelle,
 si votre enfant entre au CP, si
 vous emménagez à Pont de Claix
 ou si vous venez de déménager
 à l'intérieur de la commune, vous
 devez l'inscrire à l'école. Rendez-
 vous à l'Espace famille muni
 du livret de famille, d'une pièce
 d'identité du responsable légal,
 d'un justificatif de domicile et du
 carnet de santé de l'enfant.

> Espace famille, 4 avenue du Maquis de
 l'Oisans, ouvert du lundi au vendredi de
 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf
 les mardis après-midi et les vendredis
 après-midi) - 04 76 29 80 65

**RECENSEMENT DE
 LA POPULATION 2019**

Certains foyers pontois seront
 recensés à partir de début janvier.
 Un agent recenseur recruté par la
 mairie se présentera chez vous.
 Il vous remettra vos identifiants
 afin de répondre au questionnaire
 en ligne. Si vous ne pouvez pas
 répondre en ligne, la réponse
 papier est possible. Ensuite ? C'est
 l'Insee qui travaille pour analyser
 toutes les données !

> <https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpemoi/accueil>



Pharmacies de garde Les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h.

MARDI 1ER JANVIER
 Pharmacie Sauvaire
 1 rue de la mairie
 St Georges de Commiers
 04 76 72 53 90

DIMANCHE 6 JANVIER
 Pharmacie de la Place
 24 place du 8 mai 1945
 Pont de Claix
 04 76 98 01 51

DIMANCHE 13 JANVIER
 Pharmacie Berthail
 4 place de la Libération
 Vif
 04 76 72 52 42

DIMANCHE 20 JANVIER
 Pharmacie Claudel
 14 av. du Général de
 Gaulle - Pont de Claix
 04 76 98 03 43

DIMANCHE 27 JANVIER
 Pharmacie Perrin
 18 avenue du Vercors
 Les Saillans du Gua
 04 76 72 31 92

DIMANCHE 3 FÉVRIER
 Pharmacie de Rivalta
 13 avenue Rivalta - Vif
 04 76 40 50 64

DIMANCHE 10 FÉVRIER
 Pharmacie Petit
 Rochefort
 1 Chemin des Buis
 Varcès
 04 76 72 97 64

DIMANCHE 17 FÉVRIER
 Pharmacie des
 Gentianes
 16 place de la
 République - Varcès
 04 76 72 81 68

DIMANCHE 24 FÉVRIER
 Pharmacie
 Fallix Vera
 73 cours St André
 Pont de Claix
 04 76 98 10 47

DIMANCHE 3 MARS
 Pharmacie Claudel
 14 av. du Général de
 Gaulle - Pont de Claix
 04 76 98 03 43

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu au Conseil municipal de novembre dernier, voici le texte écrit à cette occasion par notre groupe :

En préambule, il est bon de rappeler le contexte dans lequel nous sommes placés pour préparer ce débat d'orientation budgétaire, depuis 6 ans quels que soient les gouvernements en place, l'État continue de ponctionner les collectivités locales, pour Pont de Claix ce sont 1,6 million qui ont disparu de nos comptes.

Malgré cela et en prenant soin d'écouter les recommandations de la chambre régionale des comptes, qui nous demandait d'améliorer notre épargne et de maîtriser nos dépenses de fonctionnement, nos priorités restent de garantir des politiques publiques de qualité et de proximité, de maintenir un haut niveau d'investissement dans tous les quartiers tout en garantissant une gestion saine de nos comptes sans augmentation de la fiscalité, mais aussi en maîtrisant la dette.

La crise nous oblige nous élus à travailler de façon différente, anticiper, innover, s'adapter, deviennent des verbes prioritaires lors de notre construction budgétaire.

L'ensemble du groupe vous souhaite une bonne année 2019.

Président : Sam Toscano

GROUPE ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX - DIVERS GAUCHE

Le gouvernement a choisi de faire plus de 40 milliards d'euros de cadeaux aux plus riches. Un choix parfaitement clair, en faveur de celles et ceux qui ont déjà tout. La casse du code du travail et les attaques sur la Sécurité sociale, sur les communes, il s'agit bien d'un véritable projet de société, au service exclusif de la finance qui va provoquer de fortes inégalités sociales et territoriales.

En tout, le manque à gagner annuel pour la France est de 60 à 80 milliards d'euros. Soit à peu de choses près le montant de notre déficit budgétaire.

Pour financer toutes ces mesures le gouvernement puise dans des plans d'économies sous prétexte de « redressement des comptes publics » les faisant supporter aux collectivités locales.

C'est dans ce contexte de baisses des dotations de l'État, entamé depuis plusieurs années, que nous devons voter le budget 2019, notre majorité municipale acte clairement sa volonté de ne pas dégrader le service rendu à la population conformément au contrat passé avec les Pontoises et les Pontois qu'est notre programme. La volonté de maintenir un service public de qualité ainsi que des investissements à un haut niveau nous impose un niveau de responsabilité, d'exigence, de rigueur et de suivi exemplaire.

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Suite à la démission d'Éléonore Perrier du Conseil municipal, le groupe Alliance républicaine de gauche et écologiste n'existe plus. Il ne dispose donc plus de tribune dans le journal municipal.

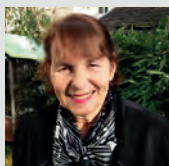
GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Le budget de la Ville a été voté en décembre par le Conseil municipal. Est-ce vraiment utile de vous indiquer une fois de plus les contraintes budgétaires importantes, à vous qui pour la plupart, vivez cette situation tous les mois... ? Dans ces temps de tumultes, où nous pouvons tous nous sentir en décalage avec les politiques nationales, ensemble, élus locaux et habitants, nous pouvons construire une politique de proximité en cohérence avec vos attentes et vos besoins, pour vivre le plus sereinement possible et construire l'avenir, le nôtre, celui de nos enfants et de nos petits-enfants. Nous continuerons à veiller à maintenir le service public au plus près des Pontoises et Pontois afin de vous aider le plus efficacement possible dans votre quotidien.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2019. Nous restons à votre écoute : ste.civile.pdc@gmail.com.

Présidente : Chantal Bernard

NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Jacqueline Paillard a été nommée au Conseil municipal. Elle remplace Éléonore Perrier, démissionnaire. Elle fait partie du groupe de la majorité : « Socialistes et apparentés ».

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Budget : faire le choix du service public de proximité !

Tous les élus font le constat des baisses de dotations gouvernementales, qui handicapent de plus en plus les communes. Tous les dénoncent, à juste titre. Mais au-delà, pour nous ce contexte appelle à des choix politiques forts.

- D'un côté, il faut passer de la dénonciation à la résistance : nous refusons d'être le « service après-vente » de la casse du service public, au contraire, nous défendons une orientation de combat, de mobilisation. Car c'est par la mobilisation citoyenne que des victoires seront possibles !

- De l'autre, il faut définir des priorités claires, et pour nous c'est le service public de proximité, le service public du quotidien, accessible à tous. C'est dans cet esprit que notre groupe a obtenu – pour la deuxième année consécutive – le gel des tarifs de l'EHPAD. C'est dans cet esprit que nous disons qu'aux « grands projets-vitrines », il faut privilégier la vie quotidienne des Pontois.

Nous défendons ces orientations depuis longtemps, et nous continuerons de les défendre en 2019.

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT

Depuis plusieurs années maintenant notre ville se transforme. Certains voient cela comme un développement nécessaire, Pont de Claix ayant vocation à croître et à voir sa population augmenter. D'autres, plus réservés, parlent d'urbanisation à outrance et de projets démesurés. Tout est évidemment question de point de vue même si, pour notre part, nous sommes assez circonspects face à cette densification.

Quoi qu'il en soit, outre les questions d'urbanisme, ces travaux ont un impact financier, à court et moyen terme. En effet, le recours croissant à l'emprunt revient à faire supporter la charge de la dette par les générations futures et ce d'autant plus que les ressources, en particulier de l'État, se raréfient. Sans oublier évidemment les coûts futurs d'entretien et de fonctionnement.

Par le passé, à l'âge d'or de la taxe professionnelle, notre ville s'était dotée d'un grand nombre d'équipements, notamment sportifs, qui se révèlent aujourd'hui lourds à assumer financièrement pour une commune de 11 000 habitants. Attention donc à ne pas renouveler les mêmes erreurs.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

www.ville-pontdeclaix.fr



- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Place de la scierie -

- 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 76 29 86 20
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 76 29 80 54
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH)

Jeu de 9h à 12h, au CS Jean Moulin.
RDV au 06 08 75 50 40.

AVOCAT-CONSEIL

1 samedi par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : (CNL)
04 76 29 86 29.

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62

. CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11

. URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33

. URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR



. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. 04 76 29 86 29

Arrivée de la ligne A du tram. Rénovation des espaces publics. Maintien des services publics de solidarité et de proximité. Modernisation des équipements. Transition écologique...



la Ville
au
rendez
vous

VILLE DE
Pont
DE
Claix

Belle
année

2019

CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX HABITANTS

MERCREDI 16 JANVIER 2019 - 18H30 - FOYER MUNICIPAL